FONDS DE DOTATION ENSEMBLE ECONOLOGIE

121 avenue DES CHAMPS ELYSEES

75008 PARIS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

APE : 8559B Siret : 92392996200010

BUREAU LEVALLOIS PERRET

FONDS DE DOTATION ENSEMBLE 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 26/02/2026, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association FONDS DE DOTATION ENSEMBLE ECONOLOGIE relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	19 143
Total des ressources	
Résultat net comptable (Déficit)	**-22 412**

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LEVALLOIS PERRET
Le 18/05/2026

Cinthia ATTLANE
Expert-comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	270		270	270
Total Actif immmobilisé (I)	**270**		**270**	**270**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance	84		84	494
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilères de placement				
Disponibilités	18 789		18 789	29 135
Total Actif circulant (II)	**18 873**		**18 873**	**29 628**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**19 143**	**0**	**19 143**	**29 899**
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Dotations non consomptibles	15 000	15 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	-7 253	-3 581
Excédent ou déficit de l'exercice	**-22 412**	**-3 672**
Situation nette (sous-total)	**-14 666**	**7 747**
Total I	**-14 666**	**7 747**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	613	175
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 196	1 977
Autres dettes	30 000	20 000
Total IV	**33 808**	**22 152**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**19 143**	**29 899**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	33 808
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	613
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat - Transition

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dont Dons manuels		
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits		
Total I		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	21 975	3 522
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations cédées		
Autres charges		
Total II	**21 975**	**3 522**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-21 975**	**-3 522**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	438	150
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	**438**	**150**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**-438**	**-150**

Compte de résultat Transition

	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-22 412**	**-3 672**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)		
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	**22 412**	**3 672**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-22 412**	**-3 672**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FONDS DE DOTATION ENSEMBLE ECONOLOGIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 19 143 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 22 412 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Constitué en juillet 2023, le fonds de dotation Ensemble Econologie a pour objet de contribuer à la préservation de la biodiversité des génération futures et de réconcilier l'économie et l'écologie pour parvenir à la transition écologique nécessaire.

Pour contribuer à conduire cet engagement, le fonds de dotation privilégie plusieurs modes d'actions :
- sensibiliser et mobiliser l'opinion générale sur les sujets écologiques et environnementaux,
- soutenir financièrement des actions écologiques et des démarches environnementales au service de l'intérêt général,
- promouvoir la transistion écologique et défendre l' "éconologie" au service du bien commun,
- acquérir, détenir et préserver durablement des terres et massifs forestiers afin de "réensauvager" la faune et la flore, préserver le capital hydrique et démontrer la pertinence de cette action "éconologique" de long terme pour le bien général,
- soigner l'humain par des actions écologiques concrètes et le contact avec une nature vivante et préservée,
- créer une école d' "éconologie" qui n'ait pas d'équivalent dans le secteur lucratif, permettant l'enseignement et démontrant la viabilité de solutions à la fois économiques et écologiques, en particulier sur les terres et massifs forestiers détenus par le fonds. L'école se veut accessible tant sur le plan financier que sur le plan parcours acédémique et ouverte à tous.

Les fondateurs sont au nombre de quatre. Le Conseil d'administration est composé de quatre membres nommés et révoqués par les fondateurs.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :
- du règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- et plus spécifiquement à l'article 5 du règlement ANC n°2023-03 modifiant le règlement ANC n°2018-06 ;
- du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice 2025 intègre l'application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03, relatifs à la modernisation des états financiers. L'application du règlement a entraîné un changement de méthode comptable, mis en œuvre conformément aux prescriptions du Plan Comptable Général et aux dispositions relatives aux changements de méthodes.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications :
- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers.

Ce changement a été réalisé de manière rigoureuse, avec l'enregistrement des écritures nécessaires et la documentation complète des impacts et justifications, assurant la traçabilité et la cohérence comptable.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
467100	468100	30 000 Euros

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.

Autres éléments significatifs

Néant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	270			270
Immobilisations financières	**270**			**270**
ACTIF IMMOBILISE	**270**			**270**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 354 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	270		270
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Charges constatées d'avance	84	84	
Total	**354**	**84**	**270**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Dimunution		A la clôture de l'exercice
		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	15 000							15 000
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	- 3 581	-3 672						-7 254
Excédent ou déficit de l'exercice	- 3 672	3 672				22 412		-22 412
Situation nette	**7 747**					**22 412**		**-14 666**
Fonds propres consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions règlementées								
Droit de propriétaires (Commodat)								
TOTAL	**7 747**					**22 412**		**-14 666**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 33 808 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	613	613		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 196	3 196		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 000	30 000		
Produits constatés d'avance				
Total	**33 808**	**33 808**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Le poste Autres dettes correspond à la convention de prêt signé entre la société SLB et le fonds de dotation. Cette dernière prévoit un prêt d'un montant de 20 K€ pour une durée de 24 mois avec un taux d'intérêt fixé à 1.5%. Au cours de l'exercice 2025, une seconde convention de prêt a été signée entre la société SLB et le fonds de dotation pour un montant de 10 K€.

Cette convention de prêt a été signée dans le but de ne pas consommer la trésorerie initiale (dotation non consomptible) et ne transite donc pas par le dotation initiale.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 047
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	613
Total	**3 659**

Les factures non parvenues se composent principalement des honoraires d'expert-comptable et des honoraires d'avocat (dans le cadre de l'approbation des comptes).

Les charges à payer correspondent aux intérêts courus non échus à payer au titre de la convention de prêt conclue entre le fonds de dotation et la société SLB.

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	84		
Total	**84**		

GROUPE AFIGEC

Expert Comptable & Conseil